



**Syndicat Mixte des Mobilités
de l'Aire Grenobloise**

**Liste des délibérations examinées par le
Comité Syndical du 03 Juillet 2025**

1	Compétences obligatoires - Portage financier de la convention relative aux travaux de la suppression du PN27 de Brignoud - ouvrage de franchissement modes doux.	Adoptée
2	Compétences obligatoires - Portage financier de la convention relative au financement complémentaire des travaux de création du terminus ferroviaire en gare de Brignoud.	Adoptée
3	Compétences obligatoires - Affectation des résultats 2024 du budget principal.	Adoptée
4	Mobilités urbaines - Affectation des résultats 2024 du budget annexe mobilités urbaines.	Adoptée
5	Mobilités partagées, actives, intermodalités - Affectation des résultats 2024 du budget annexe mobilités partagées.	Adoptée
6	Compétences obligatoires - Budget supplémentaire 2025 du budget principal.	Adoptée
7	Mobilités urbaines - Budget supplémentaire 2025 du budget annexe mobilités urbaines.	Adoptée
8	Mobilités partagées, actives, intermodalités - Budget supplémentaire 2025 du budget annexe mobilités partagées.	Adoptée
9	Mobilités partagées, actives, intermodalités - Autorisation donnée au Président de solliciter les subventions du Fonds Vert pour les projets présentés au titre de l'année 2025.	Adoptée
10	Mobilités partagées, actives et intermodalités - Avenant n°1 à la convention de mandat pour la perception des recettes au titre de l'exploitation du service Mvélo+ du Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise portant sur l'annexe 13 - Perception et reversement des recettes de primes d'assurance .	Adoptée
11	Mobilités urbaines - Acquisition de rames de tramway grande capacité pour le Réseau de transport en commun de l'aire Grenobloise - Autorisation donnée au Président de signer le marché.	Adoptée
12	Compétences obligatoires - Modification des statuts.	Adoptée
13	Compétences obligatoires - Modification du Règlement Intérieur.	Adoptée
14	Compétences obligatoires - Modification des effectifs du SMMAG.	Adoptée
15	Compétences obligatoires - Élections professionnelles octobre 2025 : Mise en œuvre du vote électronique.	Adoptée
16	Mobilités partagées, actives et intermodalité - Convention de partenariat avec le Comité d'Organisation de la 90e édition de la Vuelta a España - Mardi 26 Août 2025.	Adoptée
17	Mobilités partagées, actives et intermodalités - Création d'un Pôle d'Échanges Multimodal en gare de Goncelin : Bilan de la concertation préalable sur la Mise en Compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Goncelin.	Adoptée
18	Adaptation d'offre - réorganisation réseau Nord Est - lignes C1, 18, 42, 82.	Adoptée
19	Mobilités urbaines - Assistance technique et administrative du SMMAG au renouvellement des rames de tramway grande capacité, de leur conception à leur sortie de garantie - Autorisation donnée au Président de signer l'accord-cadre.	Adoptée
20	Mobilités urbaines - Coupe lcare 2025 - Offre de transport.	Adoptée
21	Mobilités urbaines - Marchés d'exploitation des lignes de transport public - Avenants aux marchés n° 2025-55, n° 2025-69 et n°2025-71 - Autorisation donnée au Président à signer les avenants.	Adoptée
22	Mobilités urbaines - Tarification solidaire - Actualisation des tranches de quotient familial.	Adoptée
23	Mobilités partagées, actives et intermodalités - Convention entre la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise et SNCF Voyageurs pour l'accès à un Abonnement Scolaire Régional pour les élèves externes et demi-pensionnaires ayants-droits du SMMAG pour le secteur voironnais.	Adoptée
24	Mobilités partagées, actives et intermodalités - Liaison inter-rives modes actifs Crolles/Brignoud - Autorisation donnée au Président de signer l'avenant n°2 au marché de maîtrise d'œuvre.	Adoptée
25	Mobilités partagées, actives et intermodalités - Pôle d'échanges multimodal de Brignoud-Gare - Deuxième phase d'acquisitions foncières auprès de propriétaires privés.	Adoptée
26	Mobilités partagées, actives et intermodalités - Création d'un pôle d'échanges multimodal en gare de Brignoud : Validation de l'avant-projet.	Adoptée
27	Mobilités urbaines - Mise en place d'une opération tarifaire promotionnelle sur la ligne Proximo 31.	Adoptée
28	Mobilités urbaines - Budget annexe mobilités urbaines - Admissions en non valeur 2025.	Adoptée
29	Mobilités partagées actives et intermodalités - Budget annexe mobilités partagées - Admissions en non valeur et créances éteintes 2025.	Adoptée
30	Mobilités urbaines - Cession des véhicules appartenant aux communautés d'agglomération du Grésivaudan et du Pays Voironnais au SMMAG.	Adoptée
31	Mobilités urbaines - Travaux pour le prolongement de la ligne D du tramway - Autorisation donnée au Président de signer le protocole d'accord transactionnel du marché n°2023-96 (lot 1).	Adoptée
32	Mobilités urbaines - Convention de cession de Grenoble-Alpes Métropole au SMMAG des bornes de recharge de véhicules électriques retrofitées.	Adoptée